

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 55
Membres absents : 23
Procurations : 08

Date de convocation : 12/12/2024
Date de transmission : 23/12/2024
Date de mise en ligne : 24/12/2024

Séance du 18 décembre 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 18 du
mois de décembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BERNASCONE Gilbert, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. DUBOULOZ-MONNET Fabrice, M. ECKES Raymond, M. FERON Jules, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KERN Gérard, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme HELGEN Sandrine (pouvoir à M. RODDE Stéphane), M. KAHRIC Franck, Mme KUNTZ Valérie, Mme LEFEBVRE Martine (pouvoir à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. JUCHS Bernard), M. SAVARY Nicolas, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine (pouvoir à M. LITZLER Thierry), M. WOLGENSINGER André

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

6^{ème} QUESTION

Attribution d'une subvention à l'association « Les vitrines de Saint-Louis » (DELIBERATION n°2024-197)

Mme GERTEIS Stéphanie ne prend pas part au vote.

Dans le cadre de sa stratégie d'intervention économique adoptée par délibération du Conseil de Communauté le 19 décembre 2018, Saint-Louis Agglomération a conclu, le 25 septembre 2024, une convention de partenariat 2024-2025 avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole (CCI AE). Cette convention prévoit que la CCI AE accompagne Saint-Louis Agglomération dans le soutien aux associations de commerçants ayant des projets d'intérêt intercommunal.

Ces projets doivent également répondre aux critères de Saint-Louis Agglomération sur l'intégration d'une démarche d'écoute et de progrès vis-à-vis des clients, la différenciation des offres concurrentes, notamment en ligne et via le digital, et la valorisation de cette distinction auprès de leur clientèle.

Suite à une première sélection par le jury du fonds d'aide de la CCI AE, au regard des critères de Saint-Louis Agglomération (démarche de progrès via le digital notamment) et du règlement du fonds d'aide de la CCI AE, celle-ci a transmis trois dossiers de candidatures à Saint-Louis Agglomération, portés respectivement par « l'Union des métiers de Héisingue », « La Beaubourgeoise » de Blotzheim et « Les Vitrines de Saint-Louis ».

Après analyse des trois dossiers, seule l'action portée par « Les vitrines de Saint-Louis » répond à l'ensemble des critères fixés, y compris l'intérêt intercommunal. Celle de l'Union des métiers de Héisingue a déjà été réalisée et celle de la Beaubourgeoise de Blotzheim ne revêt pas un intérêt intercommunal.

L'opération portée par « Les Vitrines de Saint-Louis », estimée à 37 776 € HT, vise à faire évoluer les chèques cadeaux vers un format digital qui permet aux clients d'acheter en ligne et aux commerçants de valider les transactions sur un espace sécurisé digital commun à toutes les associations de commerçants de Saint-Louis Agglomération.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver l'attribution et le versement d'une subvention à l'association « Les vitrines de Saint-Louis » d'un montant de 11 000 € au titre de l'année 2024 ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à prendre et signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 20 décembre 2024

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN